



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt six le vingt huit septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt deux septembre deux mille vingt six, s'est réuni dans la salle du conseil, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence du Président Monsieur Jean Michel BAYLET.

2026CC3-1-1-94

OBJET : BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES – EXERCICE 2025

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. FALC Patrick (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: M. DONZELLI Jean-Jacques
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: Mme BUSCAIL Maryline
Commune de DONZAC	: M. LARROSE Patrick : Mme LACAN Sylvie
Commune de DUNES	: M. JULIEN Jean-Yves
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme ORLUC Clémence
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard (pouvoir donné à Daniel BOUYAT) : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: M. ZORZENONE Alain
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. SAGE Guillaume
Commune de MANSONVILLE	: M. DELSOL Thierry
Commune de MERLES	: M. FEUTRIER Francis
Commune de MONTJOI	: M. PIGNON Jean-Michel
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. LE FESSANT Lionel
Commune de SAINT CIRICE	: Mme MIRAMANDE Marthe
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: Mme DUSSAC Martine
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. CLEMANDOT Dominique : Mme COUR Elodie : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LARREGOLA Josiane (pouvoir donné à Dominique CLEMANDOT) : M. LOPES Ernest : Mme PRADELLE Magali : M. THOMAS Bernard : Mme VALETTE Brigitte : M. ZANIN Daniel

Absents et excusés :

Commune de DUNES	: Mme VESIN Stéphanie
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Principal

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2026CC3-1-1-94

**OBJET : BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES – EXERCICE 2025**

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans un souci de transparence et d'une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales et leurs établissements publics, prévoit en son article L.5211-37 que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) doivent dresser annuellement un bilan des acquisitions et cessions immobilières.

Le bilan de ces acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes des Deux Rives sur son territoire, durant l'année 2025, figure dans le tableau annexé ci-joint.

Dans cette perspective, le Président propose :

- d'approuver le bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes des Deux Rives sur son territoire, pour l'exercice 2025, tel que présenté.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

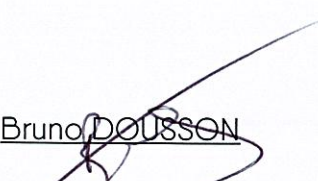
- d'approuver le bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes des Deux Rives sur son territoire, pour l'exercice 2025, tel que présenté.

Fait et délibéré le 28 septembre 2026
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 29 septembre 2026

Le secrétaire de séance

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives


Bruno DOUSSON


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES
Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **12 OCT. 2026**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet **12 OCT. 2026**

ACQUISITIONS / CESSIONS OPÉRÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES - EXERCICE 2025

Nom du contractant	objet	N° de référence cadastrale(s)	Surface(s)	Prix de vente	Localisation	N° de Délibération	Date de l'acte notarié
CONSORTS BLAIZE / BENAZET / RAUZIÈRES	Acquisition	AN 272	1123 m²	99 650 €	VALENCE D'AGEN	N° 2024CC3-1-2-151 du 20/12/2024	01/04/2025
		AN 273	5267 m²				
		AN 275	516 m²				
		AN 276	804 m²				
		AN 279	493 m²				
		AN 282	175 m²				
		AN 283	2342 m²				
SICA DES VINS LA GARONNAISE	Acquisition	AK 1123	325 m²	1 €	VALENCE D'AGEN	N° 2024CC3-1-2-152 du 20/12/2024	15/04/2025
COMMUNE DE VALENCE D'AGEN	Acquisition	AI 550	6920 m²	377 100 €	VALENCE D'AGEN	N° 2024CC3-1-2-129 du 07/10/2024	02/05/2025
CONSORTS MENDIZABAL / GASTALDELLO	Acquisition	C 734	4051 m²	68 475,60 €	GOUDOURVILLE	N° 2024BC3-1-1-71 du 29/07/2024	22/10/2025
		C 735	3392 m²				

AR Préfecture

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPEREES PAR LA CC2R EXERCICE 2025

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20260928- 2026CC3_1_1_94-DE
Numéro d'acte :	2026CC3_1_1_94
Date de décision :	28/09/2026
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	3-1-1-0-0 (Domaine et patrimoine / Acquisitions / biens immobiliers)
Fichier acte :	2026CC3_1_1_94 BILAN ANNUEL ACQUISITIONS ET CESSIONS OPEREES PAR LA CC2R - EXERCICE 2025.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	12/10/2026 11:00:52
Date de réception de l'AR :	12/10/2026 11:01:35